

# ASCO MAG

ACTIONS 2023

Numéro 4 - Mai 2023

LES ACTIONS DE L'ASCOMADE ET DES COLLECTIVITÉS



DÉCHETS

Des éléments  
de REP\*ones sur  
les nouvelles filières !  
p.4

ADHÉRENTS

Zoom sur la  
CC Doubs Baumois  
p.3



EAU POTABLE

L'efficacité énergétique :  
nouvel enjeu des services d'eau ?  
p.5



ASSAINISSEMENT

Rejets des entreprises :  
des enjeux sous-estimés ?  
p.6

## Faut-il s'adapter aux changements, ou changer nos modes d'adaptations ?

...Non, ça n'est pas le sujet du prochain bac de philo, mais le genre de casse-tête auquel finissent par nous mener les différents « dérèglements » que nous abordons collectivement. Qu'ils soient climatiques, sociaux ou économiques, ces bouleversements sont maintenant passés de l'état de risque à celui de réalité quotidienne.

Mais ces changements sont depuis longtemps le quotidien des élus et services des collectivités Déchets, Eau et Assainissement, qui ne cessent de s'adapter, tout en accompagnant à leur tour les usagers dans leurs propres adaptations. Les collectivités continuent donc, de faire plus, mieux, d'optimiser,

d'assurer les services, l'accessibilité... et pas à pas, de rendre concrète cette fameuse transition écologique.

Chacun et chacune prend sa part et trouve des solutions, le tout dans une économie de moyens. La pertinence d'un réseau d'échanges tel que l'ASCOMADE, favorisant l'intelligence collective, ne cesse d'être confirmée par la complexité des enjeux.

Merci à vous d'y participer !





Dans ce numéro 4 de l'ASCO MAG, vous découvrirez les actions prévues et déjà engagées pour l'année 2023.

**À toutes et tous, bonne lecture et bel été !**



**Marie-Claire THOMAS**  
Présidente

## Sommaire

<b>Zoom sur la CC Doubs Baumois</b> .....	<b>3</b>
 <b>Actions Prévention &amp; Gestion des Déchets</b> .....	<b>4</b>
▶ Des éléments de REP*ponses sur les nouvelles filières !	
▶ L'actu des réseaux	
▶ Focus : le Réseau Régional Déchets	
 <b>Actions Protection &amp; Gestion de l'Eau potable</b> .....	<b>5</b>
▶ L'efficacité énergétique : nouvel enjeu des services d'eau ?	
▶ L'actu du réseau	
 <b>Actions Eau &amp; Assainissement</b> .....	<b>5</b>
▶ L'actu des réseaux	
 <b>Actions Assainissement &amp; Gestion des Eaux Pluviales</b> .....	<b>6</b>
▶ Rejets des entreprises : des enjeux sous-estimés ? Des moyens à déployer	
▶ L'actu des réseaux	
▶ Focus : l'ANC, une thématique dynamique au sein du Réseau ASCOMADE	
<b>Vie de l'association</b> .....	<b>7</b>

# Zoom sur la CC Doubs Baumoises (25)



Adhérent à l'ASCOMADE pour les Déchets, l'Eau et l'Assainissement depuis 2020

Président : **Jean-Claude MAURICE**

Vice-président : **ALAIN COURANT**, en charge du Transfert des compétences Eau et Assainissement



**58** communes



**16 401** habitants

## Eau Potable Modes de gestion multiples



**7 853** abonnés



**18** stations de traitement



**39** réservoirs



**19** forages



**389 kms** de réseaux

## Assainissement Gestion en régie mais contrôles externalisés



**6 185** abonnés



**37 STEU\***

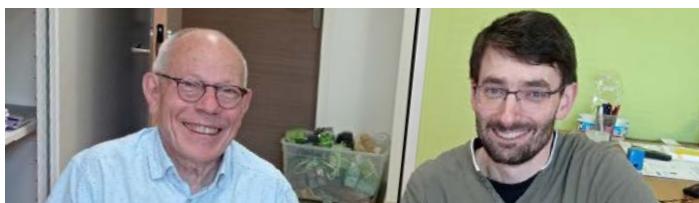


**189 kms** de réseaux dont **50 kms** en unitaire



**1 370** installations ANC\*

## Interview



**Alain COURANT**

Vice-président en charge du Transfert des compétences Eau & Assainissement

**Thibaud GOLZÉ**

Directeur des Services Techniques

### Que pensez-vous qu'apporte cette mutualisation des compétences ?

**AC :** Le principal intérêt pour les communes est la réalisation des schémas directeurs. [...] La mutualisation permet donc une prise de conscience globale sur l'état de l'AC\* sur le territoire. Les bénéfices sont aussi financiers, même si ce n'est pas toujours la conviction des maires. Si chaque commune avait à réaliser de son côté les travaux pour répondre aux normes environnementales, ce serait beaucoup plus coûteux.

**TG :** La mutualisation permet une prise de recul et des mises en relation au niveau intercommunal. Là encore, cela permet de limiter les coûts et les investissements.

### Votre conseil aux collectivités ?

**AC :** Notre expérience : favoriser la transparence, la volonté et l'intérêt portés aux enjeux environnementaux. Faire appel à un bureau d'études qui reste neutre sur les différents sujets et avoir une vraie conviction d' élu pour lancer l'opération.

**TG :** Ne pas sous-estimer le sujet [...] et surtout ne pas attendre 2026 pour prendre de plein fouet le transfert.

### L'ASCOMADE pour vous, c'est quoi ?

**AC :** Quand nous avons pris la décision du transfert, j'ai eu besoin d'échanger avec d'autres élus sur ces sujets, notamment en contactant les collectivités alentour, comme la CC des 2 Vallées Vertes. C'est ainsi que nous sommes entrés dans le réseau ASCOMADE.

**TG :** Je vois 2 intérêts à l'ASCOMADE : le réseau et le partage d'informations et de connaissances. [...] Et le volet technique : quand je sollicite l'ASCOMADE, j'obtiens une réponse précise et documentée.

Retrouvez l'interview complète sur [ascomade.org](http://ascomade.org), rubrique l'ASCOMADE

### Comment s'est déroulé le Transfert des compétences l'année dernière ?

**Alain COURANT (AC) :** Nous avons décidé de mener la démarche du transfert de façon participative, avec les élus. Nous souhaitions favoriser la communication et pouvoir répondre aux oppositions et inquiétudes. [...] Le transfert a été validé et est globalement positif. Aujourd'hui, les échanges sont plutôt sereins.

**Thibaud GOLZÉ (TG) :** En effet, les 2 années d'étude se sont déroulées de manière très fluide. Certaines questions ne sont arrivées qu'après le transfert, avec la prise de connaissance pour certain·e·s de l'état de leurs installations et des investissements nécessaires.

### Quels étaient les enjeux concernés par la prise de ces compétences sur votre territoire ?

**AC :** L'intérêt majeur est la prise en compte des enjeux environnementaux, et la possibilité de traiter en urgence les risques de pollutions. [...] Aujourd'hui nous avançons par étapes, en fonction des priorités de chaque situation.

**TG :** [...] En assainissement de nombreuses stations et/ou réseaux n'étaient pas conformes à la réglementation. L'enjeu est donc la remise en état des installations, pour le bon traitement des eaux usées.

\* DSP : Délégation de Service Public / STEU : Station de Traitement des Eaux Usées / ANC : Assainissement Non Collectif / AC : Assainissement Collectif



## Des éléments de REP\* onses sur les nouvelles filières !



### INTERVIEW D'UNE PARTICIPANTE :

Mme Francine GUILLEMIN, Responsable Environnement, CC CAP Val de Saône (21)

**ASCOMADE :** Qu'est-ce qui a motivé votre participation ?

**Francine GUILLEMIN (FG) :** La mise en place des nouvelles REP\* c'est un sujet très important, à la fois pour ma collectivité, et pour les usagers. J'en avais entendu parler dans les grandes lignes, mais je n'avais pas les détails ni les outils. C'était donc très intéressant pour moi de venir à cette journée.

**A :** Y a-t-il des interventions qui ont particulièrement retenu votre attention, et pourquoi ?

**FG :** Pas particulièrement, tout est lancé maintenant. Les responsables des différentes filières ont une organisation à mettre en place entre eux, et avec les prestataires. En tant que collectivités, nous n'aurons pas forcément notre mot à dire sur cette organisation, mais il faudra que l'on suive. Le principal est qu'il y ait une vraie valorisation des produits. Il y a des éléments qui vont encore évoluer par la suite, donc il nous manque encore quelques informations, mais pour une 1<sup>ère</sup> réunion sur le sujet cela donnait une bonne vision d'ensemble.

**A :** Quel serait votre besoin, pour aller plus loin sur ce sujet ?

**FG :** L'ultimatum des contrats-types, et les organisations précises pour chaque filière. Qu'est-ce qui va nous être proposé concrètement ?

Si jamais les filières ne se mettent pas d'accord entre elles, nous allons devoir les rencontrer une par une pour avoir ces informations. Des collègues participeront également à une journée de la Région sur ce sujet. Il y a encore du travail pour la mise en place concrète de cette valorisation.

► Pour plus d'informations sur les filières REP\*, contactez Justine, Chargée de mission Prévention & Gestion des Déchets [dechets@ascomade.org](mailto:dechets@ascomade.org)

L'ASCOMADE, en partenariat avec l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, a organisé pour les gestionnaires de déchèteries, le 30 mars 2023 une journée d'information et d'échanges sur les nouvelles filières REP\*. Cette journée, qui s'est tenue à la CCI Saône-Doubs et en visioconférence, a rassemblé 52 participants de 37 structures.

Depuis 2022, de nouvelles filières REP\* ont émergé, à la suite de la loi AGEC\*, et d'autres devraient suivre en 2024. Certaines filières historiques ont également vu leurs cahiers des charges modifiés significativement. Ce temps d'échanges entre gestionnaires de déchèteries et éco-organismes était donc nécessaire pour apporter un certain nombre de réponses concernant les modalités de collecte de ces filières et les barèmes de soutien.

Des représentants de chaque éco-organisme concerné étaient présents, et les questions étaient nombreuses, notamment concernant la filière PMCB\* dont les barèmes et scénarios de collecte officiels sont en cours de validation.

L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté a aussi présenté son rôle d'observatoire et de supervision des filières REP\*.

La mise en place de la filière PMCB\* en Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que la stratégie déployée par la Région pour favoriser le réemploi des déchets du BTP\* ont été précisés.



### L'actu des réseaux

#### Le Réseau Biodéchets

- 3 rencontres en présentiel dans l'année, dont 1 en commun avec le Réseau Communication ;
- Échanges, retours d'expériences, visites et ateliers ;
- Thèmes abordés : communication, gros producteurs, et une rencontre-visite d'une collectivité ayant mis en place le tri à la source ;
- Veille spécifique transmise par mail ;
- Retour technique et note de synthèse.

#### Le Réseau Communication

- Formation sur les Nudges et la communication engageante avec Mickaël DUPRÉ ;
- 4 rencontres dans l'année, dont 1 en commun avec le Réseau Biodéchets (3 rencontres en présentiel, et 1 en visioconférence) ;
- Thèmes abordés : communication pour promouvoir le réemploi, et comment mieux faire connaître les métiers de la gestion des déchets ;
- Échanges, retours d'expériences, visite et ateliers.



### Focus

#### Le Réseau Régional Déchets

► Les collectivités Déchets de la Région BFC\* ont plusieurs formats cette année, pour s'informer et échanger :

► **Pour les adhérents :** le format très flexible des web-réunions de 2h, gratuites et sur des thématiques choisies par les participant.e.s. Ces réunions ont lieu tous les 2 mois, et permettent aux collectivités d'échanger librement sur leurs sujets du moment ;

► **Pour tous-tes :** 2 rencontres thématiques dans l'année avec des retours d'expériences de collectivités, et toujours la veille technique et réglementaire transmise par mail, et des documents (note de synthèse et retour technique).



## L'efficacité énergétique : nouvel enjeu des services d'eau ?

La réflexion sur les économies d'énergie continue de progresser pour les services d'eau, qui n'ont de cesse de travailler à l'équilibre de budgets toujours plus contraints. Ce sujet sera au cœur des rencontres du Réseau Eau potable de cette année, avec des retours d'expériences dédiés.

L'hiver 2022-2023 a marqué un tournant et sans doute une prise de conscience pour chacun.e, avec la hausse record du prix de l'énergie. Le conflit ukrainien a aggravé une situation qui était déjà tendue, et les conséquences n'ont pas tardé à se manifester.

Si l'hiver s'est finalement déroulé sans coupure d'électricité ou de gaz, le risque encouru a suffisamment alarmé entreprises et collectivités. Par ailleurs, la réduction de la consommation énergétique est devenue un potentiel non négligeable d'économies, dans le maintien à l'équilibre de budgets fortement resserrés.

Panneaux photovoltaïques, turbines, ... les solutions alternatives existantes sont multiples et bien-sûr, à adapter aux spécificités de chaque territoire. Des services se développent également pour accompagner les collectivités dans des démarches de bilans énergétiques ou de choix de fournisseurs d'énergie plus efficaces.



Comme toujours, l'objectif du Réseau est d'apporter une vue d'ensemble sur la question et de permettre à chaque collectivité de construire ses propres stratégies.

Les retours d'expériences présentés feront également l'objet de documents plus détaillés.

► Pour plus d'informations sur les thématiques du Réseau Eau potable en 2023, contactez : David, Chargé de mission Eau potable [eaupotable@ascomade.org](mailto:eaupotable@ascomade.org)

Partenaire financier



### L'actu du réseau Eau Potable

- **3 rencontres** dans l'année (2 réunions en présentiel, et 1 en visioconférence) ;
- **Veille technique et réglementaire** transmise par mail ;
- Les thèmes de cette année concernent **la gestion intelligente des réseaux, les économies d'eau** (comme solutions pour faire face au manque d'eau chronique) **et l'efficacité énergétique des services d'eau**. Ce dernier thème pourrait donner lieu à une journée spécifique en 2024.



## Actions Eau & Assainissement



### L'actu des réseaux

#### Le Réseau Transfert des compétences Eau et Assainissement

- Cette année, **un accompagnement différencié est proposé**, en fonction du niveau d'avancement des collectivités ;
- **Interventions en conseil communautaire**, sur demande des collectivités ;
- **6 rencontres** prévues dans l'année, dont 2 en présentiel (échanges libres et retours d'expérience) ;
- **Veille réglementaire, vidéos interviews d'élus, notes de synthèse.**

#### Le Club Facturation

- **Une rencontre en visioconférence proposée cette année.**

#### Le Club GEMAPI

- **Une rencontre en visioconférence proposée cette année.**



## Rejets des entreprises : des enjeux sous-estimés ? Des moyens à déployer.

Les collectivités n'ont pas d'obligation réglementaire à collecter les effluents autres que domestiques. Pourtant c'est souvent le cas avec plus ou moins le formalisme légal. Les activités les plus importantes sont généralement suivies par la DREAL\* au titre de la réglementation ICPE\*, ce qui n'empêche pas la collectivité d'encadrer leur raccordement. Mais qu'en est-il pour ce qu'on appelle le diffus : les entreprises de plus petite taille et l'artisanat ?

La gestion de ces effluents revêt de nombreux enjeux, notamment d'ordre réglementaire. La délivrance des arrêtés d'autorisation de déversement, les campagnes RSDE\* et la réalisation des diagnostics amont et permanent pour ne citer que les principaux.

À ceux-ci s'ajoute :

- ▶ L'impact de ces rejets sur la qualité des boues produites et leur possible retour au sol ;
- ▶ La pollution du milieu lors des rejets par temps de pluie des déversoirs d'orages ;
- ▶ La pérennité des ouvrages mais aussi et surtout la protection des personnels amenés à intervenir dans les réseaux (collectivité comme prestataires).

De plus, la révision de la directive européenne eaux résiduaires urbaines tend à durcir les obligations de traitements des micropolluants au niveau des stations d'épuration, avec l'obligation de se doter d'un traitement tertiaire (selon la taille des équipements), et s'oriente plus largement vers une surveillance accrue de la pollution non domestique en entrée de station.



La mise en place d'une stratégie de gestion des END\* passe par une prise de conscience de ces enjeux et du lien à créer avec le tissu économique, en particulier les PME et PMI, non encadrées par un régime réglementaire.

S'inscrire dans une logique préventive peut donc permettre de répondre à ces enjeux et à la réglementation, ainsi qu'à la maîtrise des coûts (épandage VS incinération).

Pour aider les collectivités sur ce thème, l'ASCOMADE :

- ▶ **Anime un réseau dédié à la gestion des END\* sur la région Grand Est**, en partenariat avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse ;
- ▶ **Aborde régulièrement ce sujet dans le réseau dédié à l'assainissement collectif de BFC\***, en partenariat avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;
- ▶ **Anime le réseau des opérations collectives de BFC\*** : dispositif de cette même agence, axé sur la problématique toxique pour les territoires identifiés dans le Sdage, et son programme de mesures.

▶ Pour plus d'informations, contactez : Muriel, Responsable du Pôle Assainissement [assainissement@ascomade.org](mailto:assainissement@ascomade.org)



### L'actu des réseaux

En 2023, en plus des réseaux évoqués ci-dessus, l'animation de vos réseaux dédiés à l'assainissement se poursuit et devrait s'articuler autour de **2 rencontres a minima, organisées en mixte pour chacun des réseaux**, ainsi que l'animation dématérialisée (à savoir, réponses aux demandes individuelles...)



#### Les Réseaux régionaux Assainissement Collectif

- ▶ **Thèmes présentés** : le diagnostic permanent et le diagnostic amont, les évolutions réglementaires récentes et à venir ;
- ▶ **Poursuite des échanges** sur le « quotidien » des services.



#### Les Réseaux régionaux des SPANC\*

- ▶ **Thèmes présentés** : évolutions réglementaires et impacts sur l'organisation et la structuration des services ;
- ▶ **Poursuite des échanges** sur le « quotidien » des services.



#### Réseau des opérations collectives BFC\* RedTox

- ▶ **4 rencontres** réparties sur l'année ;
- ▶ **Objectif** : faciliter l'animation des opérations collectives et pérenniser la thématique au sein des collectivités.

#### Le Réseau Diagnostic Permanent et Autosurveillance

- ▶ **Le réseau autosurveillance** devient « Diagnostic Permanent et Autosurveillance » ;
- ▶ **Objectif** : poursuivre les échanges entre collectivités et institutions et améliorer les connaissances pour répondre aux objectifs réglementaires.



### Focus

L'ANC : une thématique dynamique au sein du réseau ASCOMADE

L'ASCOMADE a décidé de poursuivre ses actions sur l'ANC en BFC, malgré le désengagement de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Les collectivités continuent donc de bénéficier :  
▶ **Des rencontres et de la veille technique et réglementaire** ;  
▶ **Du forum d'échanges dédié**, pour les adhérents.

L'ASCOMADE poursuit aussi son engagement au groupe de travail « Formation et accompagnement des SPANC\* » du PANANC\*. Elle fait remonter les préoccupations et constats de terrain à l'échelle nationale, et informe les membres du réseau des évolutions réglementaires à venir et travaux en cours.

# Vie de l'association

## L'Assemblée générale 2023

Elle aura lieu le 1<sup>er</sup> juin, de 17 h à 19 h 30 en visioconférence. Une conférence sur le thème de la sécurité informatique sera présentée en introduction par Mesdames BRUNET et MARMOT, Déléguées à l'ANSSI\* pour la Région Bourgogne-Franche-Comté.

 [Plus d'informations sur l'agenda du site ascomade.org](https://www.ascomade.org)

## Écogestes : on s'y met tous !

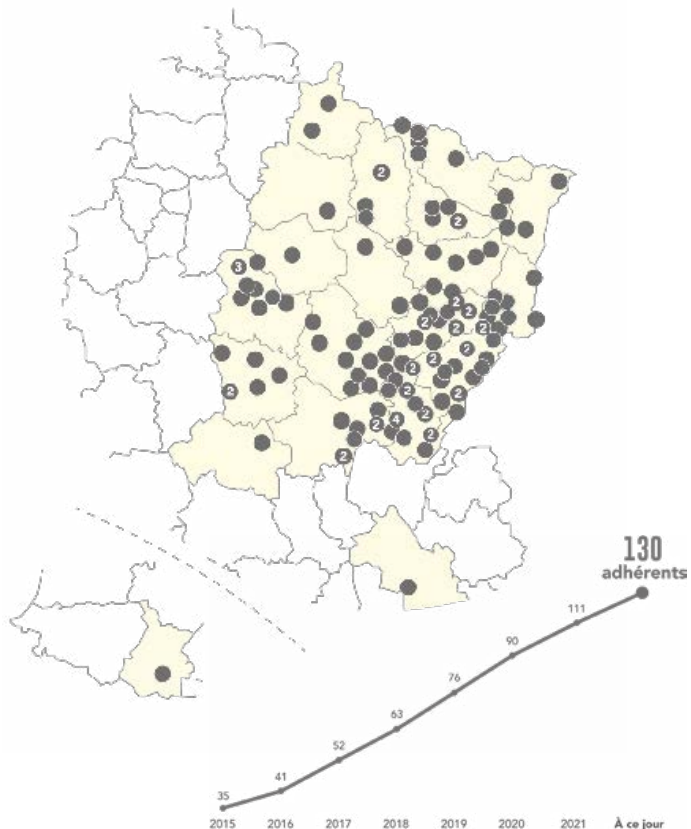
L'ASCOMADE ne pourrait inciter les collectivités à faire évoluer leurs pratiques, sans y travailler elle-même. Elle s'inscrit donc aussi à son niveau dans une démarche globale d'éco-responsabilité. C'est une volonté de progrès, à laquelle chaque membre de l'équipe participe librement, et une réflexion que nous essayons d'infuser dans chaque décision.

Ainsi, ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé, écolabellisé et certifié FSC\*. Le grammage choisi est léger (80g). Le graphisme limite les aplats de couleurs, afin d'éviter d'utiliser trop d'encre. Ceci est également appliqué à toute la charte graphique de l'ASCOMADE.

D'autres actions sont mises en place au niveau des déchets, de l'eau et de l'énergie : compostage, utilisation fréquente de carafes et vaisselle réutilisables pour les événements, choix de traiteurs bio et/ou locaux, déplacements en train, vélo ou covoiturage dès que possible, etc.

Ces démarches relèvent bien-sûr du bon sens, mais adopter ces habitudes et continuer à les questionner permet de rester vigilant, et de poursuivre l'amélioration de nos pratiques.

Faites-nous part de vos idées ou de pratiques testées dans vos collectivités à [communication@ascomade.org](mailto:communication@ascomade.org)



### Bienvenue aux nouveaux adhérents !

- ▶ CC de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (68)
- ▶ CC du Pays d'Alésia et de la Seine (21)
- ▶ CC du Bassin de Joinville en Champagne (52)
- ▶ CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (25)
- ▶ CC du Triangle Vert (70)
- ▶ CC du Val de Gray (70)
- ▶ CC des Vosges du Sud (88)
- ▶ CC Loue-Lison (25)

## Une équipe à votre service

### Du nouveau dans l'équipe



**Quentin BRANCATO**, Chargé de mission Eau potable. Quentin travaillera, en partenariat avec l'ARS\* BFC, pour accompagner les collectivités compétentes en Eau potable dans la réalisation de leur PGSSE\* et de leur PIC\*. Pour le joindre : [eaupotable3@ascomade.org](mailto:eaupotable3@ascomade.org)

**Noël FLEURY**, Chargé de mission Assainissement. Noël travaillera avec Muriel TAUVERON, et animera le réseau des collectivités de la Région Grand Est, en partenariat avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Pour le joindre : [assainissement2@ascomade.org](mailto:assainissement2@ascomade.org)



Découvrez un membre de l'équipe à chaque numéro.



### CARTE D'IDENTITÉ



NOM : **BELLIARD** PRÉNOM : **Marie**

MISSION : **Chargée de mission Gestion patrimoniale des ressources en Eau potable**

À L'ASCOMADE DEPUIS LE : **7 octobre 2020**

SIGNES DISTINCTIFS :

**Amatrice de danse et de natation ;  
Passe trop de temps devant les jeux vidéo ;  
Passionnée de café.**



ASSAINISSEMENT

Eaux pluviales : Dénouons nos craintes

Une animation ludique et pédagogique sur les noues, première d'une série d'outils sur la gestion des eaux pluviales, réalisés en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine-Normandie.

Flashez pour voir l'animation



EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

TCEA\* : Base de données des outils, modèles & documents

Cette base de données rassemble de nombreux outils capitalisés depuis 2017, grâce à l'expérience de collectivités ayant déjà réalisé leur transfert de compétences. Sa dernière actualisation date d'avril 2023, avec notamment des modèles de DCE\*, de délibération des communes, ou de questionnaires diagnostics.

Elle est consultable sur ascomade.org, Rubrique Eau potable ou Assainissement / Transfert des compétences

Pour plus d'informations sur les outils, contactez Sira : 03 81 83 58 23 ou communication@ascomade.org ou rendez-vous sur ascomade.org rubrique L'ASCOMADE, Nos outils & guides

\* TCEA : Transfert des Compétences Eau et Assainissement / DCE : Dossier de Consultation des Entreprises (cahier des charges et procédure de consultation)

Questions & Éclairages



SVP Déchets : Tri des emballages dans les lieux publics

Quelles sont les obligations des collectivités pour le tri dans les lieux publics ?

La loi AGEC rend obligatoire le tri des emballages dans tous les lieux recevant du public, à partir du 1er janvier 2025.

Ainsi, les collectivités devront s'organiser pour installer des points de tri dans les jardins publics, les rues, les gymnases, etc.

Pour en savoir plus, participez à la réunion sur le sujet qui aura lieu fin juin à Beaune.

Pour plus d'informations, contactez Justine, 03 81 83 58 23 ou dechets@ascomade.org

Le saviez-vous ?



Les volcans en activité crachent de la lave et des cendres. Ils crachent aussi de l'eau.

Vrai ou Faux ?

(Voir réponse ci-dessous)

Réponse : Vrai, les volcans rejettent aussi de l'eau. L'Etna, par exemple, expulse chaque jour 350 000 tonnes d'eau (ce qui correspond à environ 93 bassins olympiques) ! Source : Quiz les états et le cycle de l'Eau, AE Rhône Méditerranée Corse



À partir de combien d'utilisations un gobelet réutilisable en plastique est plus intéressant (en termes d'impact écologique) qu'un gobelet recyclable en carton ?

(Voir réponse ci-dessous)

- A. 50 utilisations B. 35 utilisations C. 15 utilisations

Réponse C : voir article https://reporterre.net/Les-gobelets-en-plastique-plus-ecolo-que-ceux-en-carton L'association Zero Waste France conseille de "privilégier le réutilisable et de mettre en place les conditions qui vont faire que les gobelets vont être réutilisés la plus possible"

Partenaires techniques et financiers

Les différentes actions présentées sont réalisées grâce au soutien technique et/ou financier des partenaires suivants :



Pour ne plus recevoir le magazine, contactez-nous via rgpd@ascomade.org

